



Conseil d'administration

322^e session, Genève, 30 octobre-13 novembre 2014

GB.322/INS/5(Add.3)

Section institutionnelle

INS

Date: 12 novembre 2014

Original: anglais

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Initiative sur les normes: Suivi de la session de 2012 de la Commission de l'application des normes de la Conférence internationale du Travail

Addendum

Incidences financières

1. On trouvera dans le tableau figurant en annexe un résumé des coûts estimatifs de l'ensemble des mesures énoncées dans le projet de décision proposé par le Directeur général¹. Ces estimations comprennent les coûts directs supplémentaires qui résulteraient de chaque élément de la proposition (frais de voyage et coûts d'interprétation). Elles sont calculées selon plusieurs options en ce qui concerne les services d'interprétation qui pourraient être assurés pour la réunion du groupe de travail tripartite sur le mécanisme d'examen des normes – soit en trois langues (anglais, français et espagnol), soit dans les sept langues du Conseil d'administration (anglais, français, espagnol, russe, arabe, chinois et allemand).
2. Aucune provision n'est prévue dans le programme et budget pour 2014-15 pour financer ces coûts. Il est proposé de passer en revue les autres réunions tripartites programmées en 2015 et éventuellement d'en reporter une ou plusieurs à 2016 afin d'absorber en partie le coût de l'ensemble de ces mesures durant la période biennale en cours. La possibilité d'un financement provenant de contributions extrabudgétaires sera également étudiée. Dans le cas où il serait nécessaire de recourir à d'autres sources de financement, il est proposé que le coût des mesures en question soit financé par des économies qui pourraient être réalisées dans la partie I du budget pour 2014-15 ou, à défaut, par l'utilisation de la provision pour dépenses imprévues (partie II). Si cela devait s'avérer impossible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement à un stade ultérieur de la période biennale.

¹ Document GB.322/INS/5(Add.2).

Projet de décision

3. *Le Conseil d'administration décide que le coût de l'ensemble des mesures proposées par le Directeur général, dont le montant maximal est estimé à 684 300 dollars des Etats-Unis, qui ne pourrait pas être financé par des contributions extrabudgétaires soit financé en premier lieu par des économies réalisées dans la partie I du budget pour 2014-15 ou, à défaut, par l'utilisation de la partie II, étant entendu que, si par la suite cela devait se révéler impossible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement.*

Annexe

Coûts estimatifs des mesures proposées par le Directeur général au sujet des normes (en dollars des Etats-Unis)

	Lieu: Genève	
	Composition – 32/16/16	
	Trois langues	Toutes les langues
Réunion tripartite (trois jours)		
Voyages des participants		208 000
Interprétation		189 400
Sous-total	397 500	397 500
	Composition – 16/8/8	
Groupe de travail tripartite sur le mécanisme d'examen des normes (deux jours)		
Voyages des participants	98 000	98 000
Interprétation	50 000	120 800
Sous-total	148 000	218 800
	Composition – 16/8/8	
Groupe de travail sur les méthodes de travail de la Commission de l'application des normes de la Conférence (un jour pendant la session du Conseil d'administration)		
Voyages des participants	13 000	
Interprétation	5 000	
Sous-total	18 000	18 000
Rapport des présidents de la CEACR et du CLS	50 000	50 000
Total	613 500	684 300